

ADMINISTRATION GENERALE

DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE DE LA COMMUNE DE BRAY-DUNES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES DUNES DE FLANDRE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Le Conseil Municipal de la ville de Bray-Dunes, lors de sa séance du 18 septembre 2019, a procédé à la nomination d'un nouveau délégué au sein du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre. La représentation de ladite commune sera dorénavant assurée par :

- Madame Catherine VERLYNDE et Monsieur Bertrand LEYS, délégués titulaires.
- Messieurs Régis VANDAMME et Grégory EVRARD, délégués suppléants.

Il vous est donc proposé de prendre acte de cette nouvelle représentation.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **08 OCT. 2019**

Fait à Dunkerque, le 3 octobre 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 septembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 3 octobre 2019 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN - Patrice BERTELOOT – Catherine VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS a donné pouvoir à Thierry WALLYN - Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE - Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants : Régis VANDAMME